



ENREGISTREMENT À TITRE D'INSTRUCTEUR

| | |
|-------------------|---------------|
| Nom : | |
| Adresse : | |
| Ville : | Code postal : |
| ☎ : | Courriel: |
| Numéro du permis: | Année obtenu: |

Veillez cocher la catégorie du permis désiré:

Si vous désirez faire demande pour plus d'un permis, veuillez soumettre une demande distincte pour chaque permis.

- Esthétique Coiffure Maquilleur(euse) Styliste en coupe technique
 Technicien(ne) dépilatoire Technicien(ne) en cils et sourcils Technicien(ne) de l'ongle

Étape 1

Le Comité des examens et de l'accréditation doit pré-approuver le candidat avant qu'il débute la formation d'apprentissage dans une école accrédité. Les exigences suivantes doivent être soumis avec la demande afin d'être pré-approuvé :

- Douzième année ou équivalent de l'évaluation en éducation générale (GED)
- Résumé indiquant quatre ans d'expérience de travail comme cosmétologue accrédité dans un établissement autorisé
- Pouvoir démontrer au comité des examens et de l'accréditation que la personne a une connaissance suffisante des techniques actuelles d'esthétique, ayant suivi un cours de perfectionnement ou travaillé récemment, notamment.

Étape 2

Une fois pré-approuvé, vous pourrez commencer la formation d'apprentissage dans une école accréditée et compléter votre demande avec les exigences suivantes :

- Exposer les grandes lignes du cours de formation suivi, indiquant la méthode d'enseignement de même que le nombre d'heures d'enseignement théorique et pratique, cours que le comité des examens et de l'accréditation estime satisfaisant
- Preuve que 30 jours de formation d'apprentissage (pas moins de 200 heures) ou à la discrétion du Comité des examens et de l'accréditation ont été complétés, sous la direction d'un(e) instructeur licencié(e) dans une école accréditée ou un cours de 3 crédits d'entraînement adulte du niveau Universitaire ou une combinaison des deux.
- Preuve que vous avez complété un examen préparatoire pratique dans l'école accréditée de cosmétologie.

- Payer les frais requis:

| | |
|----------------------|------------------|
| Droits d'inscription | 60.00 \$ |
| Frais d'examen | 100.00 \$ |
| TOTAL | 160.00 \$ |

Les frais sont non-remboursables

| | |
|-------------------|-------------------------|
| Tête de mannequin | 50.00\$ (si applicable) |
| TOTAL | 210.00 \$ |

L'instructeur doit atteindre avec succès l'examen pratique de l'ACNB avec une note d'évaluation **d'au moins 85% pour chaque segment**. Si vous obtenez moins de 85% pour un élément ou plus, vous pourrez reprendre le segment échoué une seule fois, au coût de 20 \$ (par segment).

Date

Signature

Soumettre à l'adresse suivante :

Association de cosmétologie du N-B
220 ch. Whiting
Fredericton, NB E3B 5V5

ou

courriel:

certification@canb.ca

fax:

1(506) 458-1354

Informations:

Sans frais: 1 (800) 561-8087 ext. 1

ou

☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1